Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Santé animale

Demande d'analyse
Peste porcine africaine chez les sangliers

Expéditeur :

Nom, prénom : _____

NPA : _____ Lieu : _____ Rue : _____

N° tél. : _____

Fonction : ☐ Garde faune ☐ Chasseur ☐ Vétérinaire officiel ☐ Autre : _____

Lieu de la découverte / de la mise à mort :
Coordonnées géographiques : **X** : (p. ex. 200000 ou 1200000) _____

Y : (p. ex. 600000 ou 2600000) _____

NPA _____ Lieu / Commune : _____

Description du lieu de la découverte /de la mise à mort: _____

Date de la découverte/de la mise à mort : _____

☐ Le lieu de la découverte se trouve **dans une région indemne de PPA**

☐ Le lieu de la découverte se trouve **dans une région touchée définie** (voir au verso) :

☐ Région initiale de séquestre ☐ Région de contrôle ☐ Région d'observation

☐ Zone de protection (porcs domestiques) ☐ Zone de surveillance (porcs domestiques) ☐ Autre _____

Motif du prélèvement :

☐ trouvé mort (gibier péri) ☐ tir sélectif (signes de maladie) ☐ tir d'un animal en bonne santé (chasse ordinaire ou élimination de l'effectif)

☐ gibier accidenté péri ☐ autre : _____

Échantillons : ☐ Écouvillon de sang ☐ Écouvillon de rate N° ID de l'écouvillon (couvercle/tube) : _____

Prélèvement : Date : _____ Heure : _____

Informations sur le sanglier testé

Sexe : ☐ mâle ☐ femelle

Âge : (voir au verso)
☐ marcassin (en livrée, jusqu'à 6 mois, < 20 kg) ☐ subadulte / bête de compagnie (12-24 mois, 40-60 kg)
☐ jeune (bête rousse, 6-12 mois, 20-40 kg) ☐ adulte (> 24 mois, > 60 kg)

État d'embonpoint : ☐ bon / très bon ☐ modéré ☐ mauvais (maigre)

État de la carcasse : (voir au verso)
☐ fraîche ☐ décomposition modérée ☐ décomposition avancée ☐ sèche

Commentaire :

Régions touchées par l'épizootie

Région initiale de séquestre (sangliers)	Vaste région établie provisoirement après la découverte du premier cas de PPA dont on estime que le périmètre n'a probablement pas été franchi par les sangliers infectés.
Région de contrôle (sangliers)	Région centrale + région tampon : région englobant tous les cas de PPA ainsi que les territoires des hardes ayant probablement été exposées à la maladie.
Région d'observation (sangliers)	Région entourant la région de contrôle dont on suppose que le virus de la PPA n'y sévit pas.
Régions touchées par l'épizootie (porcs domestiques) :	En cas de détection de la PPA chez des porcs domestiques, région s'étendant sur un rayon de 3 km pour la zone de protection et de 10 km pour la zone de surveillance.

Évaluation de l'état de la carcasse

Fraîche	pas d'odeur de décomposition, peau intacte, pas de gonflement, rigidité des membres
Décomposition modérée	odeur de décomposition perceptible, absence de rigidité des membres (> 48 h), décoloration de la peau (bleu-verdâtre), gonflement de l'abdomen, cavités corporelles parfois ouvertes, présence d'asticots
Décomposition avancée	odeur de décomposition modérée à forte, liquéfaction des tissus jusqu'à putréfaction noire, perte des tissus musculaires, présence d'insectes
Sèche	odeur de décomposition faible ou inexistante, os le plus souvent visibles, éventuellement encore quelques résidus de tissus musculaires et de peau désséchée